

## Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

" *Écoutons nos aînés !* "

Afin d'encourager la participation des citoyens à la vie locale, le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt général. C'est ainsi qu'à l'initiative de M. Albert, maire des herbiers, **un Conseil des Sages avait été créé en 1996.**

### Supprimé par Mme Besse

Cette assemblée consultative était composée de seniors herbretais qui apportaient leurs contributions à la vie de la cité. Il s'agissait d'une instance de réflexion et de propositions. Par ses avis et ses études, elle éclairait le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apportait une critique constructive. **Mais, en 2020, le Conseil des Sages a été supprimé par Mme Besse.** Personne n'a compris les raisons de cette dissolution. Pourquoi avoir supprimé une assemblée qui apportait une aide précieuse, notamment lors des réunions des commissions préparatoires aux conseils municipaux ?

### Protestation de M. Jean Vincent

Dans une lettre adressée à Mme la Maire, **M. Jean Vincent, président d'honneur du Conseil des Sages faisait part de sa réaction indignée :**

*« Je tiens à vous dire que je suis profondément choqué et outré d'une telle décision car, à mes yeux, elle porte une atteinte grave à une institution emblématique de la Démocratie qu'est le Conseil des Sages, dont la formule a été adoptée par un bon nombre de municipalités en France, toutes tendances confondues, regroupées en une Fédération Nationale qui donne à cette institution CONSEIL des SAGES une reconnaissance juridique.*

*Je conçois parfaitement que vous puissiez parfois être agacée ou énervée par les prises de positions de certains, voir même lassée d'une certaine lenteur ou apathie ... mais est-ce suffisant pour dissoudre une telle institution qui, somme toute, a fait ses preuves depuis 1996 (voici 24 ans), date de sa création par vos prédécesseurs. »*

### Les Herbiers, ville amie des aînés ?

**Il est temps que la municipalité des Herbiers accepte que les citoyens participent à la vie de la cité.** Nous proposons donc à M. Hogard de remettre en place le Conseil des Sages. De nombreux citoyens seniors herbretais sont prêts à s'investir en mettant une partie de leur temps libre, leur savoir-

faire ou leur expérience au service de leur ville. **Mais ces personnes veulent apporter leurs contributions dans un cadre tolérant qui permet l'expression d'opinions diverses.**

Le retour du Conseil des Sages permettrait d'engager la démarche en vue d'obtenir le label « Villes amies des aînés ». Ce programme porté par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), vise à prendre en compte l'expérience des habitants âgés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien. En devenant « **Villes amies des aînés** », le conseil municipal des Herbiers marquerait son engagement à adapter l'offre de services et d'équipements nécessaire à l'épanouissement des plus âgés dans le cadre d'une démarche concertée.

**A l'heure où l'abstention et le vote blanc n'ont jamais été aussi élevés,** il faut imaginer d'autres modes de concertation. Aux Herbiers, la mise en place de conseils (conseil de développement, de quartier, de jeunes et rétablissement du conseil des Sages...) permettrait de rassembler les énergies au service de l'intérêt général.

**J. Mariel-Godard, J. Liard, A. Paquereau, E. Blanchard, M. B. Rivière**

## Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

### Bonne rentrée aux familles des Herbiers

« *Les Herbiers, ville des familles* » ! Plus qu'un slogan, c'est, pour notre équipe municipale, une réalité bien concrète et un objectif assumé. Oui, nous voulons que notre commune soit accueillante pour les familles, que celles-ci puissent s'épanouir et grandir en toute sérénité. Pourquoi ? Tout simplement, parce que la famille, c'est la cellule de base de la société. La famille, c'est le lieu des premiers apprentissages et notamment de l'éducation et de la transmission ; la famille, c'est le lieu de l'enracinement...

Une ville familiale, c'est donc une ville où un jeune couple avec des enfants peut se loger, trouver une assistante maternelle ou une place de crèche, inscrire ses enfants à l'école et dans les clubs de sport... C'est une ville où chacun peut se soigner, où les plus fragiles, qu'ils soient très jeunes ou plus âgés, sont au cœur des préoccupations. C'est ce que nous voulons pour Les Herbiers et c'est ce pourquoi nous travaillons tous les jours. Quelques exemples.

### 750 logements en 5 ans

Nous avons fait du logement notre

priorité. Aux Herbiers, il nous faut construire 750 logements dans les cinq prochaines années. Le défi est immense, mais nous sommes en passe de le relever, comme en témoignent les différents projets qui sortent de terre actuellement, un peu partout en ville. A ceux-là, il faut ajouter le projet de l'îlot Saint-Jacques, en plein centre-ville. Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté en faveur d'un projet, porté par le groupe Bouygues immobilier, Vendée Habitat, et l'architecte herbretais DGA. Enfin, le dossier – un vrai serpent de mer – va avancer. Enfin, également, la Ville est désormais propriétaire de l'ensemble des terrains de l'îlot du Tourniquet, entre la rue du même nom et la rue de la prise d'eau. Les logements vont donc pouvoir sortir de terre !

### Des mini-urgences aux Herbiers

Autre exemple, avec la santé. Dans quelques mois, il y aura aux Herbiers, une IRM. Nous l'avons défendu auprès de l'Agence régionale de santé ! Le permis de construire, pour l'extension du cabinet de radiologie qui porte le projet, est en cours d'instruction. Les premiers rendez-vous seront possibles dans un an environ ! De même, nous avons été contactés par un groupe de médecins et d'infirmières qui souhaitent installer un Centre médical de soins immédiats (CMSI) aux Herbiers. Les CMSI sont des mini-urgences, ouvertes la semaine, du matin au soir. Nous soutenons évidemment cette proposition qui permet une nouvelle offre de santé aux Herbretais.

### Bonne rentrée !

Enfin, dernier exemple, en cette période de rentrée, il est bon de rappeler ce que la Ville des Herbiers apporte à l'ensemble des élèves des écoles primaires publiques et privées. C'est un choix délibéré de la Ville des Herbiers de favoriser l'accompagnement éducatif des enfants. Tous ces accompagnateurs ne sont pas obligatoires. C'est donc un choix ambitieux, mais assumé.

La place manque pour tout évoquer, mais concrètement, cela se traduit, par la présence dans les écoles d'une ATSEM par classe de maternelle publique, par l'accompagnement des élèves à l'heure du déjeuner, par l'aide aux leçons, etc. C'est aussi l'intervention des éducateurs sportifs ainsi que d'une intervenante culturelle dans toutes les écoles de la Ville, etc. Notre objectif : qu'ils puissent s'instruire dans les meilleures conditions possibles.

Excellente rentrée à tous. Vous pouvez compter sur nous.

**La majorité municipale  
avec Christophe Hogard**